

✓ **L'informatique chez soi : fin du support de Windows 10**

La fin du support de Windows 10 est une étape importante à anticiper pour assurer la sécurité et la performance de votre système. Voici quelques conseils pour bien gérer cette transition. Microsoft prévoit généralement la fin du support pour Windows 10 en octobre 2025. Il est conseillé de migrer vers une version plus récente de Windows, comme Windows 11, si votre matériel le permet. Cela vous permettra de continuer à recevoir des mises à jour de sécurité et des fonctionnalités. Avant de faire une mise à jour, assurez-vous que votre matériel et vos logiciels sont compatibles avec la nouvelle version de Windows. Avant toute migration, sauvegardez toutes vos données importantes pour éviter toute perte. Si vous n'êtes pas à l'aise avec la mise à jour, n'hésitez pas à demander l'aide d'un professionnel ou d'un technicien. Si votre matériel est trop ancien pour Windows 11, il pourrait être temps de penser à remplacer votre ordinateur pour bénéficier d'un système à jour et sécurisé. Si votre ordinateur est non compatible Windows 11, une alternative possible à Windows est l'installation d'un système d'exploitation tel que Linux. Idéal si vous aimez la personnalisation, la sécurité, et la stabilité. Parfait pour les développeurs, les utilisateurs avancés, ou ceux qui souhaitent un système open source et gratuit. Moins de risques de virus et de malwares. Nécessite parfois un peu plus de connaissances techniques, mais il existe aussi des distributions conviviales comme Ubuntu ou Linux Mint qui sont très accessibles pour les débutants. En résumé, il est important de planifier cette transition pour continuer à bénéficier d'un environnement sécurisé et performant.

✓ **Déluge de gravillon dans nos rues !**

**Connaissez-vous le PATA ?** Autrement dit le « point-à-temps automatique » ? Cette technique déjà éprouvée, autrefois mise en œuvre à force d'hommes marchant autour d'une bouille à bitume et d'une caisse à gravier, consiste, à l'aide d'un unique camion intégrant tous les outils et matériaux, et, muni d'un ordinateur optimisant les dosages et d'un régulateur de vitesse (qu'on se rassure il y a tout de même un pilote au volant) à épandre du liant bitumineux puis du gravillon sur les dégradations constatées dans nos rues : nids de poules, arrachements, faïençages, orniérages, ceci afin de leur redonner solidité, étanchéité et adhérence. Cette intervention régulière est indispensable pour maintenir en état nos chaussées et éviter qu'elles ne se dégradent rapidement, entraînant ipso facto des coûts de réparation beaucoup plus élevés. Elle occasionne durant plusieurs semaines des petits désagréments, projection de gravillon, bruit de roulement, difficulté pour les vélos, qui nous valent quelques questions : c'est long ; c'est dérangement. Mais on n'a pas trouvé mieux à moindre coût depuis des dizaines d'années et les résultats sont très satisfaisants. Le surplus de gravillon est in fine balayé lorsque la météo est favorable, après avoir laissé du temps pour que la circulation puisse compacter au mieux les réparations. Il faut rouler sur les réparations et ne pas chercher à les éviter, avec certes une allure adaptée. Le coût de la campagne PATA 2025 est de 22.000 € TTC. A la suite de quoi, seront réalisés divers travaux d'entretien et de sécurité concernant la signalisation et le marquage au sol, pour un montant de 10.000 € TTC.

✓ **Innenheim bouge !**

**11/10 : BENNE A PAPIER**

**19/10 : Marche d'automne et paëlla - ASCI**

**24/10 : Marche Rose – Club des potes**

**16/11 : Cérémonie monument aux morts**

**23/11 : Marché de Noël – Amicale sapeur-pompiers**

**29/11 : Collecte banque alimentaire 9h-11h – Mairie**

**14/12 : Repas des aînés – Salle polyvalente**

**20/12 : Concert de Noël 18h - Eglise**

**Amicale des Joyeux Pêcheurs, concours avec repas midi :**

**19/10 : 2x4 en équipe**

**23/11 : 2x3 en individuel**

**US Innenheim**

**18/10 : Soirée couscous**

**15/11 : Soirée Halloween Night Party**

**07/12 : Journée cochonnaille**

**07/02 : Soirée Johnny Hallyday**

**21/03 : Soirée carnaval**

**10/05 : Marché aux puces**

✓ **La Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre**

Dimanche 16 Novembre prochain. Rendez-vous à 9h30 pour la messe et/ou à 10h30 devant l'église pour un départ en cortège vers le monument aux morts et une cérémonie du souvenir à 10h45, puis réception et remise de médailles aux sapeurs-pompiers à la salle multi-activités.

**Prochaine parution**

**Avril 2026**



Bulletin d'information N° 47 – Octobre 2025

# D'r Innlemer

Chers habitants d'Innenheim,

Au moment d'écrire ces lignes, notre Premier Ministre, Sébastien LECORNU, démissionne n'ayant pas trouvé de consensus pour bâtir un gouvernement de coalition. Fragilisé par l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale, affaibli par le Président de la République, il se présente devant un pays « devenu accro à la dépense publique ». La France caracole en tête des pays les plus développés tant en matière de prélèvements obligatoires que de dépenses publiques.

Avec une dette de 3 400 milliards d'euros, casser la spirale de l'endettement est une nécessité.

Un Premier Ministre peut trouver une majorité au Parlement si, d'une part, ses mesures ne servent pas un parti ou un gouvernement désigné, et si d'autre part, ses mesures sont collectives sans léser ou avantager une génération ou une catégorie sociale en particulier.

Ce qui est juste procède d'un consensus patiemment construit et n'épouse pas les thèses d'un seul parti ou d'une seule coalition de gauche, de droite ou du centre.

Pour espérer mener à bien son projet, l'hôte de Matignon devra démontrer que les efforts demandés aux Français bénéficieront bien à l'ensemble de la Communauté Nationale.

L'attachement des Français pour l'intérêt général et le compromis montre la seule voie qui pourrait mener à la fin de crise.

La loi Duplomb proposait, entre autre de ré-autoriser un insecticide, interdit depuis 2020, gage de compétitivité pour les agriculteurs français face à leurs voisins européens qui recourent aujourd'hui encore à ces substances.

Ce n'est pas le fond qui m'intéresse, mais la forme. Une motion de rejet, déposée par ... les partisans de cette loi, a mis le feu aux poudres, en court-circuitant le débat à l'Assemblée Nationale et provoquant l'ire, avec raison, de l'opinion publique, ainsi que le dépôt d'une pétition par des citoyens. Il ne sert à rien d'organiser des grandes conférences citoyennes, de clamer l'importance de la participation des électeurs, si c'est pour escamoter les débats à coup de 49.3 ou de motion de rejet. Notre pays est enfermé dans une impasse démocratique où la représentation nationale se détache volontiers du réel pour des aventures politicardes. La pétition réunissant plus de 2 millions de signatures, est révélatrice d'une crise de légitimité de la Représentation Nationale et des lois qui sont votées.

Il aura fallu bien du temps pour que la loi du 3 août 2018, interdisant l'utilisation d'un téléphone portable au collège soit appliquée. La France emboîte le pas à de nombreux pays européens qui s'inquiètent pour la santé mentale des jeunes, leur niveau scolaire et le cyber harcèlement. Les interdits sont toujours sujets à controverse. Les critiques et les craintes ont pu s'exprimer sans apporter de réponse aux dangers de l'addiction aux réseaux sociaux. L'impact sur les processus d'apprentissage est reconnu : troubles du sommeil, baisse de la concentration, altération des relations sociales. Cette pause numérique entre 11 et 14 ans, et uniquement pendant les cours, ne doit pas être considérée comme un renoncement contraignant, mais comme une fenêtre de liberté.

Dans les pages de ce Innlemer, vous trouverez les dates des manifestations de fin d'année. Le 24 octobre, le Club des potes organise la 3ème « Marche rose », dont l'intégralité des bénéfices est reversée au profit de la Ligue contre le cancer. Pensez à eux, et même, si vous ne marchez pas, faites un don à : clubdespotes67@gmail.com.

Cordiales salutations  
Jean-Claude JULLY, votre Maire

❖ **Rappel concernant le ramassage de vos déchets ménagers par camion en porte à porte.**

Le jour de collecte n'a pas changé : c'est toujours le **JEUDI** (sauf jour férié). Pensez à sortir vos sacs ou votre bac (poignée vers la rue) au plus tôt le mercredi soir à partir de 18h, pas avant dans la mesure du possible. Depuis le 1er juillet, une alternance a été mise en place :

- Semaine PAIRE : collecte des sacs et bacs de tri (de couleur jaune)
- Semaine IMPAIRE : collecte de la poubelle d'ordures ménagères (de couleur noire)

❖ **Petits rappels :**

- Des sachets plastiques sont disponibles pour ramasser les crottes et les éliminer, pour laisser nos rues et trottoirs propres. Merci d'en faire usage.
- Les poubelles à déjections canines ne sont pas prévues pour les ordures ménagères ! Les couvercles de ces équipements ont été cassés pour y introduire des sacs poubelles et des bouteilles vides. La commune va devoir renouveler cet investissement à cause de l'incivilité de quelques-uns. Une fois identifiés, ils seront passibles d'amendes selon l'article R.643-2 du code pénal.
- Les végétaux sur terrains privés ne doivent pas déborder sur le domaine public, ni entraver la circulation sur les trottoirs et rues. A vos sécateurs !
- Certains trottoirs sont encombrés de mauvaises herbes qui prennent de l'ampleur. Il est de la responsabilité des occupants des propriétés limitrophes de gérer ces adventices. Si la commune doit faire appel à un prestataire pour cela, elle sera obligée d'instaurer une taxe supplémentaire pour couvrir ces frais, en application de l'article L2333-97 du CGCT.

❖ **Pour toutes les associations : à vos stylos !**

La fin de l'année 2025 approche ; et la mise en forme du bulletin communal va bientôt être à l'ordre du jour. Merci de bien vouloir faire parvenir vos projets d'articles pour le 15 novembre au plus tard à l'adresse mail suivante : [Herve.Bentz@wanadoo.fr](mailto:Herve.Bentz@wanadoo.fr)

❖ **Comité de gestion de la salle polyvalente :**

Un très grand merci à tous les bénévoles qui ont construit la réussite de la belle soirée de la Fête nationale en juillet !

Sur ordre de l'administration, **à partir du 1er janvier 2026**, les locations des salles communales vont devoir être gérées directement par la commune et non plus par le comité de gestion. Toute demande devra être adressée à la Mairie, par mail : [info-innenheim@orange.fr](mailto:info-innenheim@orange.fr)

❖ **Syndicat mixte du bassin de l'Ehn (SMBE)**

Ce syndicat était chargé de l'entretien de la station d'épuration, des installations de transport et traitement des eaux usées. L'Etat par la loi NOTRe a voulu que la communauté de communes du pays de Ste Odile (CCPO) prenne cette mission en charge. Entre temps, la loi du 11.04.2025 a abrogé ce mandat. La CCPO ayant déjà initié la procédure, les élus ont validé le transfert. A partir du 1 janvier 2026, cette mission reviendra à la CCPO.

❖ **Extension du cimetière – fin des travaux :**

Le coût des investissements s'est élevé à 262 158.33 € HT. L'Etat a participé au financement de ce projet à hauteur de 77 100 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux –DETR.



✓ **Les maisons fleuries :**

Le 19 septembre, les membres de la commission de fleurissement, accompagnés de Mr Jean-Luc Ledemann, professionnel du paysagisme, ont procédé à la sélection des 10 plus belles réalisations. Les 3 premiers lauréats sont :

**1-** Mr et Mme Freyd Bernard ; **2-** Mr et Mme Rinn Gérard ; **3-** Mr et Mme Gerling Eugène

Félicitations aux lauréats ! Et merci à tous ceux qui apportent gaîté, couleurs, végétalisation à notre village.

✓ **Repas des aînés :**

Vous avez au moins 70 ans cette année, demeurez à Innenheim, et souhaitez être invité au repas des aînés offert par la commune : **faites-vous connaître auprès de la mairie avant le 15 novembre !**

✓ **Actualités : du changement dans les écoles**

**A l'école maternelle**, 48 élèves ont fait leur rentrée le 1<sup>er</sup> septembre. Mme Ducourtieux a la charge des moyens/grands, nous lui souhaitons une belle réussite. Mme Cully, directrice, dispose désormais d'une 2ème ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Mme Adler à temps plein et Mme Rodriguez à mi-temps. L'embauche d'une 2ème ATSEM était devenue indispensable au vu de l'accroissement du nombre d'élèves.

**A l'école élémentaire**, 76 élèves pour cette rentrée, Mme Sorensen est la nouvelle directrice suite au départ de Mme Mutschler. Les CM1-CM2 sont suivis par Mme Orsoni, enseignante qui avait déjà exercé à Innenheim.

**Notre périscolaire** rencontre toujours le même succès. Il est désormais complet : 50 enfants de l'école élémentaire et 20 de la maternelle y sont inscrits.

✓ **L'informatique à l'école primaire**

L'informatique permet aux jeunes élèves de développer plusieurs compétences essentielles pour leur avenir. Apprendre à utiliser un ordinateur, une tablette ou des logiciels éducatifs leur donne des bases solides pour communiquer, rechercher des informations et réaliser des travaux. Grâce à des activités comme le dessin numérique, la création de présentations ou la programmation simple, les enfants peuvent exprimer leur imagination. L'informatique permet aux enfants de rechercher des connaissances, d'explorer différentes cultures et d'élargir leur horizon.

En résumé, l'informatique à l'école primaire n'est pas seulement une compétence technique, c'est aussi un outil pour stimuler leur curiosité, leur créativité et leur autonomie, tout en les préparant aux défis du monde moderne.

Le parc informatique consacré aux élèves de l'école primaire d'Innenheim date de 2010 et était sous Windows 7 à l'origine. Il y a quelques années, une mise à niveau avait été faite tant au niveau logiciel, en passant à Windows 10, que matériel. Aujourd'hui ces ordinateurs ne peuvent plus évoluer car trop anciens et doivent être remplacés. Microsoft prévoit la fin du support pour Windows 10 en octobre 2025.

À la demande émanant des enseignantes de l'école primaire et de l'école maternelle, le conseil municipal a décidé de remplacer le parc informatique avec un système plus performant, plus sécurisé et mieux adapté aux technologies actuelles, comme Windows 11.

- ✓ **IFSI Erstein** : Des élus de notre village ont eu l'opportunité de découvrir l'Institut de formation aux soins Infirmiers d'Erstein. Cet établissement universitaire forme 75 jeunes par promotion au diplôme d'état d'infirmier en trois ans. Formation initiale et formation continue sont au programme, alternant cours et stages pratiques. Les candidatures peuvent être déposées sur PARCOURSUP.

✓ [www.ifsipays-erstein.fr/fr/](http://www.ifsipays-erstein.fr/fr/)

✓ **OCTOBRE reste ROSE**

Pour la 3ème année consécutive, le Club des potes, emmené par Denis URBAN organise sa marche ROSE nocturne le **Vendredi 24 octobre** prochain : 5kms à parcourir dans votre plus beau costume ROSE, au départ de la salle polyvalente, à partir de 19h30 ; la participation est de 10 euros par personne. Petite restauration possible sur place dès 19h.

L'ensemble des bénéfices sera remis au comité départemental de la ligue contre le cancer, afin de soutenir ses actions auprès des patients, de leurs familles et de la recherche médicale. En 2024, cette manifestation a permis de remettre un chèque de 9100 euros au comité départemental de la ligue contre le cancer.

**Venez nombreux ! Faisons encore mieux !**

Pour rappel, le cancer du sein touche une femme sur huit et peut être guéri dans 90% des cas s'il est détecté tôt. Une mammographie est proposée tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé au niveau national. Participez nombreuses au dépistage organisé !

✓ **Banque alimentaire**

Chaque année, le dernier week-end de Novembre, les banques alimentaires organisent leur collecte nationale de produits alimentaires et d'hygiène. L'objectif des banques alimentaires est de pouvoir soutenir les 2,4 millions de personnes en situation de précarité alimentaire, nombre en hausse constante et régulière (entre 2020 et 2023, le nombre de personnes accompagnées est en hausse de plus de 34%). Vous rencontrerez les bénévoles de la banque alimentaire dans vos supermarchés.

Un point de collecte est également organisé en Mairie d'Innenheim le **Samedi 29 novembre de 9h à 11h**.